

Les Vingt Cures de l'Abbé Hamon



PRIX : 1 franc

Par le D^r LOIN
de la Faculté de Paris

LES VINGT CURES VÉGÉTALES

de l'Abbé HAMON

PRÉPARÉES AUX

Laboratoires Botaniques

15, Rue Van Artevelde

— BRUXELLES (BOURSE) —

Nouvelle méthode de guérison par les plantes
appelée à remplacer la majeure partie des produits
chimiques **non assimilables** employés dans
la thérapeutique moderne.

...ET IL LUI ENSEIGNA

DES ARBRES

DONT LES FEUILLAGES

GUÉRISSENT

LES NATIONS...

(Apocalypse.)



Ma FEUILLE, ma FLEUR, ma TIGE, ma RACINE,
possèdent des propriétés que nos pères appelaient Vertus.

D^r LOIN, de la Faculté de Paris.

PRÉFACE

MA MÉTHODE
et dans quel But
je veux la propager

COMMENT

je fus appelé à m'occuper
des Plantes médicinales

Je fus à même, grâce à ma carrière ecclésiastique, d'apprécier et de sonder les innombrables misères humaines. J'ai vu les maladies les plus diverses et les plus terribles : mais, malheureusement aussi, j'ai constaté combien peu riche est, en moyens de guérir, la thérapeutique actuelle.

Je ne veux pas médire ici de nos modernes Esculapes qui, j'en suis sûr, emploient tout leur talent pour le plus grand soulagement de notre pauvre humanité. Cependant, j'ai pu constater que souvent les médications faisaient fausse route, en dépit de tout le talent de nos savants. Je m'explique :

La plupart des médicaments sont administrés dans un but fort louable, mais n'agissent pas à cause de leur manque total d'assimilabilité dans l'organisme. Souvent ils passent comme une lettre à la poste. L'estomac ou l'intestin s'en débarrassent sans leur laisser le temps d'y accomplir leur tâche. D'autres fois, ils persistent à séjourner dans certains organes et y causent malheureusement de terribles effets. C'est ainsi que l'iode, le fer, et une foule de médicaments préparés chimiquement, sont complètement nuisibles pour l'organisme. Et cela parce qu'ils ne sont pas assimilables.

*Où l'on aperçoit comment autrefois
-:- l'organisme supportait mieux -:-
que maintenant les médicaments.*

Après de laborieuses recherches, j'ai aujourd'hui la certitude qu'il faut s'en prendre, de cet état de choses, à la désastreuse façon dont sont administrés les médicaments. Voilà ce que je reproche à la médecine actuelle. Voilà où est le défaut de la cuirasse.

Il existait autrefois un petit bagage de médicaments qui, administrés à bon escient, faisaient des merveilles. Certains savants se sont efforcés, depuis, d'extraire les principes de ces médicaments, escomptant leur donner ainsi le maximum d'efficacité sous le plus petit volume, c'est de là que sont nés les pilules, les extraits, les poudres, les cachets, etc., etc.

Mais ils ne furent pas récompensés de leurs travaux, bien au contraire. Tel médicament, absorbé autrefois sous sa forme primitive, agissait de façon parfaite. Réduit à l'état de quintessence, il ne s'assimile plus du tout. Il ne se digère plus, ne pénètre plus, ou, au contraire, se répand dans l'organisme et y cause des dégâts.

Cette triste vérité a été démontrée et consacrée il y a quelques années au dernier congrès pharmacologique de Londres.

Cependant, on continue toujours à administrer les remèdes sous la forme nouvelle, quoique beaucoup de médecins aient abandonné cette manière de procéder.

Or, il n'était pas du tout nécessaire de rechercher et d'extraire les principes des médicaments; une œuvre plus utile était à faire.

J'ai entrepris cette tâche à laquelle j'ai consacré les meilleures années de ma vie, j'ai nommé : **L'Étude des Plantes Médicales.**

En effet, il est de notoriété publique que la science botanique n'a jamais été poussée à fond, quant aux qualités thérapeutiques des innombrables plantes. A telle enseigne, qu'aujourd'hui encore, il n'est pas rare de découvrir dans une plante une propriété médicale inconnue. L'étude de ces grandes guérisseuses de nos

pères est encore à l'heure actuelle à l'état d'embryon. Et cependant, ne sont-elles pas les véritables Sœurs de Charité que le Créateur a mises à notre portée? — N'ont-elles pas seules, ces divines herbes, le merveilleux pouvoir que n'a aucun médicament, celui d'être toujours parfaitement assimilables!

Que l'on ne vienne pas me dire qu'elles ne renferment pas tous les principes nécessaires à la guérison des maladies, car je prouverai, et cela avec les meilleurs auteurs, depuis Jussieu, Linné, etc., que tous les principes minéraux ou chimiques sont renfermés dans le règne végétal à l'état colloïdal.

Qui oserait prétendre que les plantes n'ont pas la même efficacité surprenante que les meilleurs produits chimiques, quand nous voyons de simples herbes, comme la digitale et tant d'autres, tuer un homme en l'espace de quelques minutes? Si les plantes sont capables d'aussi terribles effets quand elles sont employées à tort, pourquoi, employées à bon escient, ne guériraient-elles pas?

Oui, la science botanique peut remplacer la chimie au point de vue thérapeutique.

Le principe était né, il s'agissait de le mettre en œuvre.

Je m'étais dit, avec raison, que puisque les principes minéraux et chimiques se rencontrent tous dans le règne végétal, pourquoi ne remplacerais-je pas tous ceux qui entrent dans la pharmacie moderne par des principes purement végétaux? C'était reprendre la vieille théorie de nos ancêtres, de ceux qui vivaient cent ans et plus.

Cela ne se fit pas sans mal; j'eus à surmonter bien des difficultés avant d'arriver à mon but, car je ne voulais pas livrer à mes frères en souffrance une œuvre incomplète.

Mais cela n'est rien, puisque j'ai réussi à me confectionner un véritable arsenal thérapeutique composé exclusivement d'éléments végétaux aptes à remplacer les produits chimiques.

Je puis, à l'heure actuelle, être heureux de mon travail, le succès a couronné mon œuvre, car je suis arrivé à des résultats probants et indiscutables. Mais je n'ai pas lieu de m'en faire gloire, car je n'ai fait en tout cela que suivre les divins enseignements des livres saints. « Et il lui enseigna des arbres dont les feuillages guérissent les nations. » (Apocalypse.)

Il ne suffisait pas d'avoir créé, il fallait encore propager.

A quoi auraient servi mes traitements si je ne les avais pas fait connaître ?

Il eût été regrettable de ne pas faire profiter mes semblables des bienfaits de ma nouvelle méthode. Il me restait donc à propager l'usage de mes remèdes de façon à faire le plus d'heureux possible. La routine, cette barrière qui arrête tout progrès se dressait devant moi et annihilait tous mes efforts.

Cependant, l'efficacité de mes cures commençait à se répandre, et je fus amené à faire éditer cette brochure, laquelle, je l'espère, fera encore beaucoup d'heureux.

Ne pouvant exploiter moi-même ces bienfaitantes tisanes pour le profit des malades, j'ai cédé l'exploitation exclusive de mes formules aux Laboratoires Botaniques et Marins, lesquels sont seuls chargés de la préparation et de la vente de mes **20 Cures Végétales**.

Dans un but Charitable

Je prie les personnes qui recevront cette brochure de bien vouloir me faire connaître les noms de personnes malades, parmi leurs amis, leurs voisins, etc., a seule fin qu'ils profitent, eux aussi, des bienfaits de ma méthode végétale.

Je leur adresse à l'avance tous mes remerciements.

Abbé HAMON.



Les Vingt Cures de l'Abbé HAMON

CURE	Pages
N° 1 Diabète	6
N° 2 Albuminurie et dérivés	9
N° 3 Rhumatismes, Goutte, Sciatique	12
N° 4 Anémie, Retour d'âge, Puberté, Pâles couleurs	13
N° 5 Ver solitaire	14
N° 6 Maladies des Nerfs : Epilepsie, etc.	15
N° 7 Coqueluche, Voies respiratoires chez les enfants	16
N° 8 Maladies des femmes	17
N° 9 Vers intestinaux, supprimant aussi les Troubles nerveux causés par ces parasites chez les enfants	18
N° 10 Diarrhée et Entérite	19
N° 11 Obésité, Paralysie, Goitre, Artériosclérose... ..	20
N° 12 Maladies de la peau, Boutons, Sang vicié	22
N° 13 Toutes les maladies d'estomac, sauf l'Ulcère d'estomac (voir cure n° 18)	23
N° 14 Mauvaise circulation du sang, Varices, Congestion, Phlébite; arrête radicalement les Hémorragies	24
N° 15 Tuberculose pulmonaire, Toux, Bronchite	25
N° 16 Maladies du cœur, des reins, du foie, des voies urinaires	28
N° 17 Constipation	29
N° 18 Ulcères de l'estomac	30
N° 19 Ulcères variqueux, Psoriasis, Sicosis, Plaies dangereuses	31
N° 20 Prévient les maladies (Cure de saison).....	32

CURE N° 1

Guérison du Diabète

Symptômes du Diabète

Premiers symptômes : 1° Urine sucrée dont le sucre est cristallisable, variant en quantité de 100 à 200 grammes par jour. De couleur pâle, d'une saveur sucrée très prononcée. — 2° Le malade boit plus que de coutume pour restituer à l'organisme ce qu'il perd par les urines. — 3° Appétit énorme qui nuit à l'estomac et occasionne des troubles : nausées, vomissements, etc. — 4° Amaigrissement qui ne se produit que sous l'influence des progrès de la maladie, quand l'alimentation n'arrive plus à compenser la déperdition.

Symptômes secondaires : Sucre partout, dans les urines, la salive, les matières fécales, etc., etc. — La présence de ce sucre occasionne les désordres suivants : ramollissement des gencives, déchaussement des dents (principalement des molaires), impuissance, stérilité, troubles de la vue, gangrène, furoncles, herpès, maladies des bronches, constipation, prédisposition à l'écllosion des tubercules pulmonaires.

Terminaison du Diabète : Marche rapide ou lente, suivant les individus. Céphalée (migraine et autres maux de tête), délire, manies, angoisses, haleine dont l'odeur rappelle celle de la pomme, issue fatale au bout de quatre à cinq jours de coma.

NOTA. — A l'achat d'un traitement complet « Anti-Diabétique », nous offrons gratuitement l'appareil du D^r Janny qui permet de doser soi-même et très facilement la quantité de sucre contenue dans les urines.

Cet appareil, que nous offrons, est vendu séparément **11 francs** aux Laboratoires Botaniques.

« Il est impardonnable
à l'heure actuelle - -
de rester diabétique! »

C'est ainsi que s'exprimait un savant professeur au dernier Congrès médical à Montpellier, en faisant allusion aux dernières découvertes de la botanique médicale, concernant le traitement du **DIABETE**.

Jusque maintenant, en effet, il existait un nombre quasi incalculable de remèdes plus ou moins aptes à combattre cette terrible maladie. Les uns, comme l'antipyrine, le permanganate de potasse, la santonine, les sels d'urane, provoquaient chez le malheureux patient des troubles divers pires que la maladie elle-même. D'autres, tels que la levure de bière, voire même le pétrole ou l'huile de naphte, étaient soit complètement inactifs, soit dangereux à absorber.

Mais cela n'était rien.

En plus de tous ces remèdes, les uns inactifs, les autres dangereux, le malheureux diabétique était soumis à un régime draconien d'une telle sévérité qu'il lui était presque impossible de le suivre. D'aucuns, moins forts que les autres, mouraient à la peine, de ce même traitement destiné à les sauver.

Certains de ces remèdes avaient pourtant du bon.

En effet, il faut reconnaître que certains médicaments, tels que l'antipyrine, la santonine, etc., pouvaient, dans la mesure de leurs moyens, en dépit de leur action éminemment toxique et néfaste, faire diminuer, voire même disparaître, le sucre dans les urines. Le malade, au bout d'un long régime, et Dieu sait quel régime! déprimé, affaibli, usé, se trouvait tout de même bien heureux de voir disparaître son sucre. Petit à petit il se regaillardissait, reprenait quelques forces; quand un beau jour, comme par hasard, au moment où il s'y attendait le moins, le diabète reprenait de plus belle. Alors, c'était la fin: l'organisme usé par les drogues et le jeûne ne pouvait en supporter davantage, et le pauvre patient succombait fatalement.

C'est pour cela que le diabète était considéré comme chronique.

De la Méthode de l'Abbé HAMON et de ses Recommandations

Tout individu ayant du sucre dans ses urines est un diabétique en herbe.

Personne ne devrait en avoir. Il est prouvé que des milliers de gens malades sont diabétiques sans le savoir. Faites donc analyser vos urines au moindre symptôme d'affaiblissement. N'hésitez pas, il en dépend de votre existence.

Nous allons prouver maintenant que l'on ne doit plus avoir peur du **Diabète**, si l'on veut bien se servir de notre méthode.

Tout d'abord, examinons de quel côté péchaient les anciens remèdes. C'est bien simple. **Pas un** ne s'adressait directement à l'organe malade. Or, dans le diabète, le foie seul est malade. C'est donc cet organe qu'il fallait soigner. La cure n° 1 de l'Abbé Hamon ne cherche pas de détours, elle s'attaque directement à la cause. Elle s'empare franchement de l'organe de sécrétion qui ne fonctionne plus, le secoue, le remue, le remet en état, et cela sans nuire en aucune sorte aux organes voisins. **Parce qu'elle est exclusivement végétale.**

Avec la méthode de l'Abbé Hamon, **plus besoin de régime sévère : une bonne hygiène, pas d'excès**, et le puissant remède agit radicalement.

Dès le huitième jour, les phénomènes de la faim et de la soif ont disparu, la faiblesse fait place à une vigueur nouvelle, la vie reprend dans toute sa force, le sucre disparaît. C'en est fait du diabète si le malade continue sa cure pendant quatre mois au plus.

AVIS IMPORTANT

La cure n° 1 de l'Abbé Hamon guérit tous les genres de diabète, car tous proviennent de la même cause : le mauvais fonctionnement du foie. De plus, nous la conseillons aussi bien à l'adolescent, à l'homme robuste qu'au vieillard.

Prix de la Cure n° 1 de l'Abbé Hamon :

Les 2 boîtes pour un mois de cure : fr. **13.60** (franco).

Traitement complet :

52 francs (franco) 8 boîtes.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 2

X Guérison de l'Albuminurie

Symptômes

Les symptômes de l'Albuminurie varient selon que la forme est aiguë ou chronique.

Forme aiguë. — Douleurs fulgurantes à la région lombaire, précédées de frissons. Le lendemain urines sanguinolentes ou moins abondantes que d'habitude, de coloration foncée. **Œdème** (enflure) qui commence par la face et envahit bientôt les autres parties du corps. Parfois surviennent des érosions de la peau qui sont le siège d'abondantes sueurs.

Forme chronique. — Phénomènes se rapprochant de ceux de l'Anémie. Troubles visuels ou auditifs, parfois bronchite congestive, violents maux de reins. Urines assez abondantes au début, claires, transparentes, **MOUSSEUSES**, haleine fétide, teint terreux, amaigrissement rapide.

L'Albuminurie est une maladie très dangereuse. Si on ne la soigne pas à temps, c'est la mort à brève échéance.

Qu'est-ce que l'Albuminurie ?

L'Albuminurie est causée par un défaut de sécrétion des reins. Cet organe principal, voué à tant de fonctions importantes, n'avait, avant les travaux de l'Abbé Hamon, jamais été étudié dans ce sens. On lui prêtait un rôle insignifiant en regard de celui énorme qu'il a réellement.

Les reins, parmi toutes leurs fonctions, sécrètent l'albumine. Or, il existe un axiome connu de tout le monde : l'organisme a besoin d'une quantité d'albumine déterminée.

Nous ne pourrions pas nous en passer ; d'ailleurs, nous en absorbons dans nos aliments tous les jours, le blanc d'œuf, par exemple, est composé presque exclusivement de ce produit.

Mais est-il besoin de dire que cette albumine, répandue en trop grande quantité dans l'organisme, par les reins qui ne lui opposent plus de frein, devient, d'une bienfaitrice qu'elle était, une affreuse désorganisatrice, un toxique épouvantable, pire que l'alcool à fortes doses !

C'était à cela qu'il fallait remédier. Rétablir les fonctions des reins et **endiguer** à nouveau la trop abondante albumine pour l'empêcher d'envahir le système circulatoire.

La chose est faite, le problème est maintenant résolu.

Des anciens remèdes et ce qu'ils valaient

Loin de jeter l'anathème sur ceux qui, depuis des siècles, s'attachèrent à découvrir le remède de l'albuminurie, nous admirons en toute sincérité les travaux de savants tels que Bouchardat, Hardy, Kulz, etc., etc.

Nous constaterons simplement, avec le public, que le fait de tant de recherches, de tant d'études, est la meilleure preuve de la non-efficacité des traitements autrefois en faveur.

Du merveilleux traitement de l'Abbé Hamon et de ses avantages

Il n'était pas suffisant d'avoir découvert l'origine du mal, il fallait trouver le moyen le plus sûr de le terrasser, et cela sans nuire à l'organisme. La tâche était ardue.

C'est encore à ces chères plantes, à ce règne végétal si riche et si puissant, que l'inventeur eut recours. Il arriva enfin à composer un mélange qui lui donna entière satisfaction. C'est celui que nous présentons

aujourd'hui au public après l'avoir fait expérimenter (et avec quel succès!) dans de nombreux hôpitaux, tant en France qu'en Angleterre. Nous sommes donc en mesure d'affirmer hautement, et que cette vérité ne soit pas un paradoxe : **L'Albuminurie ne résiste pas à la cure n° 2 de l'Abbé Hamon!!**

Nous disons encore mieux : notre méthode a l'avantage de ne nécessiter **aucun régime spécial**, renversant ainsi toutes les vieilles théories. Quelle terrible corvée en moins pour le malade ! Il faut savoir ce qu'était ce régime draconien pour le comprendre. On ne pouvait imaginer rien de mieux pour mettre au tombeau, en quelques mois, même l'homme le mieux portant.

C'était à peine s'il était permis à ce pauvre terrorisé d'ingurgiter un peu de lait. L'homme le mieux bâti n'aurait pu y résister, à plus forte raison le malade.

L'Abbé Hamon, nous le répétons, a supprimé tout cela. Avec lui, plus de régime. Il demande seulement aux malades de ne pas faire d'excès, tellement sa médication végétale est sûre, puissante, radicale. C'est véritablement, nous ne le répéterons jamais trop, le seul moyen héroïque autant que facile de se guérir de l'Albuminurie.

A l'achat d'un traitement complet pour l'Albumine, nous offrons gratuitement l'appareil du D^r ESBACH, permettant de doser soi-même très facilement l'Albumine urinaire.

Cet appareil est vendu **Sept francs** séparément.

Prix de la cure n° 2 de l'Abbé Hamon :

La boîte (traitement d'un mois) : fr. **6.80** (franco).

Traitement complet :

39 francs (franco) 6 boîtes.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

La Cure n° 2 agit d'une façon heureuse dans les maladies dérivées de l'Albuminurie. Nous ne saurions trop la recommander pour les maladies des reins : **Gravelle, Néphrite, Calculs, Pierre, etc., etc.**

CURE N° 3

*« Dissout l'acide urique comme
l'eau chaude dissout le sel. »*

**Efficacité absolue. — Guérison
des RHUMATISMES et de la GOUTTE
Sciaticque, Arthritisme, Douleurs, etc.**

Il est prouvé maintenant que tous les rhumatismes, ainsi que la goutte, relèvent de la présence dans le sang d'un acide appelé **acide urique**. Ce n'est pas faute de le répéter, le public ne peut plus l'ignorer, grâce aux réclames tapageuses qui emplissent les journaux. Il est également prouvé, et nous voulons bien le croire, que certains produits dissolvent cet acide. Nous sommes persuadés que toutes ces spécialités sont d'une efficacité plus que douteuse, et nous osons avancer que les produits chimiques rentrant dans leur fabrication sont d'un **effet déplorable** sur l'organisme. Ils produisent des accidents graves, ils sont dangereux à absorber.

Sans nous vanter, nous sommes en mesure d'affirmer que la cure n° 3 de l'Abbé Hamon « **dissout l'acide urique comme l'eau chaude dissout le sel** » et cela sans nuire en aucune sorte aux fonctions de l'individu. Les **plantes** qui entrent dans sa composition sont d'un innocuité parfaite, ce qui n'empêche pas leur effet d'être d'une puissance qui dépasse tout ce qui a été imaginé jusqu'à ce jour. Une boîte suffit généralement pour guérir un accès. **Dans tous les cas**, l'amélioration apparaît au bout de quelques jours.

Prix de la Cure n° 3 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. **6.80** (franco).

Cure complète :

Traitement de 4 mois : **26** francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 4

Pour Personnes Pâles

Enraye l'ANÉMIE la plus rebelle
 = supprime les ACCIDENTS du -
 RETOUR d'AGE et de la PUBERTÉ

Il n'est pas besoin de dire que le règne végétal renferme des principes fortifiants, toniques, stimulants et ferrugineux. Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que seules les plantes, j'entends certaines plantes, sont capables d'assimiler à l'organisme ces mêmes principes.

Le fer, par exemple, qui est le grand reconstituant de l'organisme, ne s'assimile sous aucune autre forme. Il est prouvé que quiconque absorbe du fer en cachets, vins, elixirs, le retrouve dans ses selles, lesquelles affectent une teinte rougeâtre bien caractéristique. Est-ce à dire pour cela qu'il faille se passer de ce puissant rénovateur ?

Heureusement non. Certaines plantes nous offrent à l'état naturel des principes ferrugineux d'une telle force que l'on se demande pourquoi on a essayé de s'en passer. C'est peut-être un remède trop économique à offrir au malade.

Notre statistique nous montre que sur dix anémiques traités par la cure n° 4, neuf ont été radicalement guéris, et cela en l'espace de quelques mois.

Anémiques découragés, vous qui avez tout essayé, dépensé tant d'argent à l'achat de médicaments qui ne vous ont rien fait, **espérez** encore, les anciens remèdes dont se servaient nos pères et dont ils se trouvaient fort bien, existent toujours. Les travaux de l'Abbé Hamon les ont remis à jour. Il les a même perfectionnés : sa haute compétence en la matière lui a permis de faire ce que nul autre n'aurait osé, c'est-à-dire révolutionner la science thérapeutique, en opposant, au formidable bagage des produits médicamenteux, les divines herbes, seuls remèdes qui puissent guérir.

Prix de la cure n° 4 de l'Abbé Hamon :

Les 2 boîtes pour un mois de cure : fr. 12.60 (franco).

Cure rationnelle, intégrale, pour 6 mois :

72 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 5

Détruit et expulse le VER SOLITAIRE

Le Tœnia ou Ver solitaire occupe l'intestin grêle; il a la forme d'un ruban de plusieurs mètres de longueur, composé d'anneaux aplatis. La tête est pourvue de suçoirs et de crochets pour se fixer aux parois de l'intestin.

Les malades atteints de Tœnia ont généralement l'appétit augmenté, ils mangent sans profit, maigrissent et deviennent sujets à de nombreux malaises intestinaux et nerveux.

Il n'est pas toujours facile de s'apercevoir qu'une personne a des vers, car les garde-robes n'en renferment pas toujours. Il est donc prudent aux premiers symptômes de se soigner immédiatement.

Notre cure n° 5 s'attaque au ver solitaire et l'expulse en quelques heures. Sa composition, excessivement soignée, n'occasionne ni nausées ni coliques. Elle est garantie sans danger, même pour les jeunes enfants.

AVIS IMPORTANT

Grâce à notre méthode, la Tête du ver solitaire est expulsée la première. Or on sait que lorsque la tête reste, le vers se reproduit et tout est à refaire. **Nous garantissons les résultats de la façon la plus absolue.**

Prix de la Cure n° 5 pour l'expulsion radicale :

Une boîte (cure complète) : fr. 7.80 (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 6

ÉPILEPSIE (Haut-Mal)

et toutes les Maladies des Nerfs :

**Névralgies, Eclampsie, Chorée, Hystérie,
Neurasthénie**

Toutes les maladies nerveuses proviennent de la même cause. Toutes sont un dérivé plus ou moins grave d'une affection du système nerveux en général.

« Avant de combattre les effets, il faut combattre la cause », telle est la devise de notre traitement n° 6 anti-nerveux.

Ce fameux mélange a été l'objet de tous les soins de l'inventeur. Il est arrivé, grâce à une sélection savante de principes végétaux, à la **rééducation complète du système nerveux**. La plante qui constitue le principe actif de ce mélange est d'une efficacité étonnante. Son effet ne peut se comparer à celui des bromures, des valériانات, etc., qui, sous prétexte de calmer les nerfs, vous abattent un malade en l'espace d'un rien de temps.

Notre produit, grâce à son efficacité sans brusquerie, agit avec sûreté, ne dégrade rien, mais au contraire remet infailliblement les choses au point.

Que ceux qui veulent s'empoisonner à petit feu continuent à absorber toutes sortes de stupéfiants qui les calmeront momentanément. Mais que ceux qui seront touchés par la foi viennent à nous sans crainte, nous les sauverons.

Malheureux épileptiques! Pauvres hystériques! Tristes neurasthéniques! Vous avez tous le système nerveux plus ou moins atteint. Vous êtes tous tributaires de notre méthode de rééducation des nerfs, à un degré plus ou moins grand, pour une période plus ou moins longue.

Car nous ne prétendons pas guérir un neurasthénique aussi vite qu'une personne atteinte de quelques accidents nerveux. Loin de nous cette pensée! Nous préconisons, par exemple, six mois de traitement pour la danse de Saint-Guy, un an pour l'épilepsie et la neurasthénie, deux mois pour l'hystérie, etc.

Prix de la Cure n° 6 de l'Abbé Hamon :

La boîte pour un mois de traitement : fr. 6.80 (franco).

Cure rationnelle de six mois :

39 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 7

Indiquée contre la COQUELUCHE
et les affections qui en découlent

S'il est une maladie considérée à tort comme bénigne et qui cependant entraîne chez les enfants de graves suites, c'est bien la Coqueluche.

Cette maladie débute ordinairement comme un rhume de poitrine, puis surviennent des quintes de toux violentes pendant lesquelles la face se congestionne, les yeux deviennent larmoyants, la respiration se trouve suspendue, et qui se terminent par une reprise longue et rude de la respiration. Elle atteint de préférence les enfants de 2 à 7 ans, mais peut se développer chez les adultes. Elle est rarement mortelle par elle-même, mais peut se compliquer de quelque autre maladie, telle que la phthisie pulmonaire, qui lui donne une issue fatale.

Les remèdes régulièrement employés sont : l'opium, la belladone et le chloral. Ces produits, administrés sous différentes formes, telles que sirop, élixir, etc., sont dangereux pour les enfants; ils délabrent l'estomac et produisent de graves désordres.

Aussi conseillons-nous donc fort de n'avoir recours qu'à la cure n° 7 de l'Abbé Hamon, qui non seulement enraye radicalement la Coqueluche, mais a le grand avantage de n'avoir aucune action nocive sur les jeunes organes des enfants.

Des les premiers symptômes de la maladie, ne pas hésiter à enrayer promptement le mal, si l'on veut éviter les complications ou l'aggravation.

Prix de la Cure n° 7 de l'Abbé Hamon :

La boîte pour une guérison : fr. 6.80 (franco).

Les 6 boîtes : 39 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

(Nous recommandons aux mères de famille de ne jamais rester sans cure n° 7, ce remède trouvera son application fréquente, non seulement dans la coqueluche, mais dans toutes les affections respiratoires des jeunes enfants.)

AVIS IMPORTANT

La cure n° 7 doit être préparée sous forme de sirop, dans la proportion d'une boîte pour un litre. C'est le seul moyen d'en rendre l'absorption agréable pour les tout-petits.

CURE N° 8

« La Jouvence de l'Abbé HAMON »

GUERIT : Epoques douloureuses,
Suppression des règles,
Accidents du retour d'âge et de la Puberté.

Toutes les affections particulières à la Femme et qui la font tant souffrir, quand elles ne sont pas mortelles, relèvent de la circulation du sang en général. Il fallait, en élaborant le remède, le mettre à la portée des organes si complexes et si délicats de la femme. Il fallait trouver le mélange de plantes, capable de remédier à la fois à la mauvaise circulation du sang et d'en rétablir les phénomènes naturels, tout en fortifiant les organes chargés de cette fonction.

C'est chose faite, et ce n'est pas sans raison que nous avons surnommé la cure n° 8 la « **Jouvence de l'Abbé Hamon** ». C'est le véritable remède idéal que chaque femme doit avoir constamment sous la main.

Sans aucune action nocive, par conséquent sans danger aucun pour l'organisme, la Jouvence de l'Abbé Hamon peut être utilisée à n'importe quelle période de la vie, et cela pour le plus grand bonheur de toutes celles qui s'en servent.

La boîte pour un mois de traitement : fr. 5.80 (franco).

Cure radicale : 33 francs (franco) pour 6 mois.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 9

EXPULSION RADICALE DES
VERS INTESTINAUX*(Lombrics et Ascarides)***Suppression des désordres nerveux
causés par ces parasites chez les enfants
Guérit les Convulsions**

Chacun doit savoir que nombre d'enfants et même de grandes personnes sont malades à cause des vers. On ne saurait trop le répéter, on n'y fait plus assez attention aujourd'hui, et cependant, combien d'enfants chétifs, combien de grandes personnes languissantes, dont on ne connaît pas le mal et qui simplement **ONT DES VERS**.

L'individu qui a des vers est une merveilleuse culture à microbes. Il est apte, non seulement à cause de son affaiblissement, mais de par la présence de ces parasites dans son organisme, à contracter de très graves maladies (épilepsie, etc.).

SYMPTOMES

On reconnaît facilement qu'une personne a des vers à son appétit inusité, à ses démangeaisons au nez et à l'anus, à son teint spécial et parfois à son amaigrissement considérable.

Jusqu'à maintenant, à part de rares exceptions, l'on avait recours, pour l'expulsion des vers, à divers produits chimiques, tels que le calomel.

Ces poisons, administrés à de très faibles doses, ont le pouvoir de chasser les vers intestinaux, mais ils ont le grand inconvénient de ne pouvoir être administrés fréquemment, de par leur action toxique. Or, il est reconnu que **l'expulsion radicale des vers intestinaux nécessite un traitement d'au moins vingt jours**, par conséquent, impossibilité abolue de se guérir complètement par ce moyen, sous peine d'une intoxication notable.

Tout le monde voit donc comme nous qu'il est nécessaire d'avoir recours aux remèdes moins violents, tout en étant aussi efficace — c'est-à-dire **aux plantes**.

La formule de l'Abbé Hamon renferme un principe végétal dont les propriétés vermifuges sont indiscutables. On peut en user sans crainte. Il n'en résultera jamais aucun inconvénient.

Au moindre soupçon, se débarrasser complètement de ces vilains parasites, puisqu'il est si facile de le faire avec la cure n° 9 de l'Abbé Hamon.

Prix de la Cure n° 9 de l'Abbé Hamon :

La boîte pour un mois de cure : fr. 5.30 (franco).

Cure complète de 3 mois (3 boîtes) : 15 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 10

ENTÉRITE SÈCHE, LIQUIDE MUCO-MEMBRANEUSE DIARRHÉE, CHOLÉRINE

(Préviert la Fièvre Typhoïde)

Il faut bien se garder de couper du jour au lendemain les manifestations de la Diarrhée, de la Cholérine, etc. ; il y aura danger d'empoisonnement. Il faut au contraire faire usage de médications lentes et sûres.

Certaines plantes offrent seules les qualités requises pour ce traitement. Elles ont seules le pouvoir d'arrêter le mal dans sa marche ascendante et d'arriver par une sage progression à le supprimer radicalement. En plus de cela, leurs propriétés toniques et émollientes leur permettent de réparer au passage les dégâts commis par la maladie. C'est avec un **intestin remis à neuf** que le malade sort du traitement n° 10.

Prix de la Cure n° 10 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. 4.80 (franco) pour un mois de cure.

Les 6 boîtes, cure complète : 27 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 11

*Dissolvant merveilleux des matières
graisseuses au profit des muscles.*

Obésité, Paralyse, Goître, Artério-Sclérose

L'embonpoint, considéré à tort comme nécessaire, est reconnu comme nuisible à la santé. Il est naturel de désirer maigrir, lorsque l'obésité devient une incommodité et nuit à l'organisme. L'homme bien portant ne doit pas dépasser un poids maximum; ce qu'il a en trop doit être considéré comme mauvaise graisse. Supposez une locomotive, apte à trainer un nombre calculé de wagons: petit à petit, on augmente le nombre de ces wagons; la machine commence à demander plus de combustible, puis elle ralentit sa marche. Si l'on rajoute encore une charge en plus, elle finit par s'arrêter complètement. Il en est de même pour la machine humaine, véritable locomotive. Elle est faite pour commander à un organisme d'une force déterminée, mais non pour en faire fonctionner un d'une corpulence supérieure. Elle s'userait à ce manège, tant et si bien qu'elle en casserait.

Nous n'insistons pas sur ce que l'obésité a de disgracieux, voire même de ridicule, les considérations qui précèdent sont d'une autre importance.

Jusqu'ici l'on a essayé des quantités de remèdes plus ou moins aptes à faire maigrir, mais jamais on n'a obtenu de résultats franchement appréciables.

Des régimes ont été préconisés; ils laissaient le malade dans un tel état d'affaiblissement qu'il a fallu y renoncer. Un seul moyen sérieux de maigrir existe. Celui-là donne des résultats; malheureusement il est peu ou prou assimilable: **c'est l'iode**. Le problème n'était pas facile, quand un beau jour l'inventeur de nos formules eut une inspiration que je qualifierai de géniale: pour-quoi ne pas administrer l'iode aux obèses sous son état naturel, c'est-à-dire combiné aux plantes marines: **l'iode à l'état naissant**, tel que la nature le mit à notre portée, voilà le vrai, le seul moyen.

Partant de cette idée, il lui a suffi de sélectionner certains fucus contenant de l'iode en grande quantité et d'en faire un **savant mélange** qui constitue : Notre cure n° 11.

Les résultats obtenus sont merveilleux. Tel estomac ne supportant ni l'iodure de potassium, ni la teinture d'iode, peut absorber n'importe quelle quantité de ces produits sous forme de combinaison naturelle sans en éprouver le moindre trouble.

Il est bon d'ajouter que l'iode ne fait pas maigrir à tort et à travers ; si l'individu n'est pas trop gras, il ne maigrira pas, car seules les réserves de graisses sont attaquées.

Avis aux personnes maigres ou normales qui auront recours à la cure n° 11 pour le Goître, l'Artério-Sclérose ou la Paralysie : elles n'ont rien à craindre, elles ne maigriront pas.

AVIS IMPORTANT

La cure n° 11 produit au commencement une **dépuration** énergique de l'intestin et de la vessie. Ces manifestations sont indispensables dans le traitement. Ne pas s'en étonner.

Prix de la Cure n° 11 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. **6.80** (franco). Traitement d'un mois.

Cure rationnelle : Les 6 boîtes, **39 fr.** (franco) pour 6 mois.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.



CURE N° 12

Employée avec succès contre :

les DARTRES, les BOUTONS, l'ACNÉ et tous les VICES du SANG en général

Le grand fautif de tous ces maux est le sang. Avoir seulement quelques boutons signifie **sang vicié**. Or, quoi de plus dangereux qu'un sang vicié? Le bon fonctionnement des organes ne dépend-il pas exclusivement de la pureté, de la force, de la richesse de ce puissant fluide nourricier? C'est lui qui porte la vie à nos tissus, à nos organes. C'est lui qui charrie et expulse les produits devenus impropres à l'entretien de la vie. C'est lui qui, en somme, est chargé de la recette et de la dépense, et c'est par lui que l'équilibre en est assuré.

On doit comprendre facilement l'influence extraordinaire que peuvent avoir sur la santé les altérations du sang. On comprendra également tout l'intérêt qu'il y a à le purifier et à le rafraîchir pour lui rendre toute sa vitalité! Quelles que soient leurs origines, les maladies de peau sont heureusement combattues par la cure n° 12. C'est à l'heure actuelle le plus puissant agent de désinfection employé dans ces maladies. Elle agit non seulement sur les humeurs qui altèrent l'organisme, mais s'attaque à la cause. Par ce moyen, le germe est à jamais détruit.

L'emploi de la cure n° 12 est donc une certitude de guérison. Outre cet avantage précieux, il offre celui d'être le traitement le plus simple à suivre, car il n'exige ni repos, ni cessation de travail.

Malades atteints de maladies de la peau, quelle qu'en soit l'ancienneté, ne désespérez plus, considérez-vous comme guéri. **Le remède est trouvé, il suffit de s'en servir.**

Prix de la Cure n° 12 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. 5.80 (pour un mois) franco.

Cure rationnelle : 6 boîtes, 33 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 13

**- GUÉRIT RADICALEMENT -
tous les MAUX D'ESTOMAC**

(même ceux considérés à tort comme chroniques)

*Sauf l'ULCERE D'ESTOMAC. (Pour cette maladie,
voir la Cure n° 18.)*

Il n'est pas un organe dont la maladie ne réagisse défavorablement sur l'appareil digestif, de même que les troubles de la digestion ont un retentissement sur tout l'organisme.

Il faut soigner son estomac. Une personne dyspeptique ressemble à une place démantelée : c'est une proie facile pour l'éternel ennemi de l'homme.

Les maladies d'estomac ont des causes différentes ; elles sont, par elles-mêmes, différentes les unes des autres. Cependant, il est un principe immuable que l'on rencontre dans chacune d'elles : le manque total ou partiel de sucs gastriques ou encore le défaut de sécrétion des glandes digestives.

Nous avons en la cure n° 13 un remède qui répond merveilleusement à ces desiderata. Certaines plantes, rentrant dans sa composition, renferment en grande quantité la pepsine acidifiée assimilable seulement par les végétaux, d'autres ont pour rôle de stimuler et de tonifier le muscle de l'organe par lui-même en activant le phénomène de la sécrétion.

« C'est, en un mot, le traitement de choix des dyspeptiques. »

A l'encontre des anciens remèdes, la cure n° 13 de l'Abbé Hamon agit immédiatement. On remarquera dès les premiers jours une augmentation sensible de l'appétit, accompagnée d'une plus grande tolérance des aliments. La digestion s'opérera de façon normale, à peine accusée de quelques renvois francs, caractéristique d'un bon fonctionnement de l'appareil digestif.

Prix de la Cure n° 13 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. **6,80** pour un mois (franco).

Cure complète : Les 6 boîtes, **39 fr.** (franco), pour 6 mois.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 14

**GUÉRIT tous les troubles provenant
de la mauvaise circulation du sang**

Agit merveilleusement dans le traitement
des **VARICES**, des **HEMORROIDES**,
de la **CONGESTION**, de la **PHLEBITE**.
Enraye radicalement les **HEMORRAGIES**
de quelque nature qu'elles soient !

La cure n° 14 arrête les hémorragies si anciennes et si tenaces soient-elles.

Son inventeur a trouvé le véritable moyen. En effet, se basant sur ce que toutes les hémorragies : urinaires, buccales, intestinales, proviennent de la même origine, il s'est attaqué à la cause et non aux effets.

La cause, la voici : **Mauvaise circulation du sang.**

L'appareil circulatoire est un des organes les plus complexes qui existent ; il est en même temps le plus apte à se régler. Tel défaut de consistance, de solidité, dans la structure d'un vaisseau, produit une **hémorragie**.

Il en est toujours ainsi, même si la perte de sang résulte d'une maladie, telle que le Scorbut, l'Anémie, la Fièvre typhoïde, le Purpura, etc. Les pertes, mêmes légères, peuvent, par leur fréquence, causer un affaiblissement considérable et être d'un effet funeste.

Jusqu'ici, la science thérapeutique avait recours, pour combattre les hémorragies, à l'ergotine, à l'ergotinine, à l'adrénaline, au perchlorure de fer. Tous ces remèdes qui, en somme, ne sont que des astringents puissants, ont le pouvoir d'arrêter **momentanément** les hémorragies, en resserrant les tissus. Mais une fois leur action dissipée, les tissus se détendent et l'hémorragie reprend de plus belle. Ces remèdes ne s'attaquent pas à la cause, qui est la mauvaise circulation du sang, mais aux effets, qui se caractérisent par les pertes du sang.

Il n'en est pas de même pour notre cure; celle-ci s'adresse directement à la maladie elle-même. Elle rétablit radicalement le système circulatoire ébranlé, le fortifie, le réédifie, le remet pour ainsi dire à l'état de neuf.

Les maux de tête, les bourdonnements d'oreilles, le sang à la tête, les vertiges, etc., sont autant d'indices d'une mauvaise circulation du sang.

NOTA. — *Il n'est pas nécessaire d'ajouter que la PHLEBITE, qui, en somme, n'est qu'un caillot de sang logé dans une veine, ne résiste pas longtemps à un pareil traitement.*

Prix de la Cure n° 14 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. **6.80** (franco), traitement d'un mois.

Les 6 boîtes : **39** francs (franco) pour 6 mois.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

En raison des augmentations successives des tarifs postaux, prière d'ajouter aux prix marqués : fr. 0.50 par boîte.

CURE N° 15

Affections de l'appareil respiratoire.

**Tuberculose, Bronchite. Emphysème,
Toux, Asthme, Catarrhe, etc. etc.**

Voir avis important, p. 27.)

L'inventeur ne prétend pas guérir la Tuberculose sans le secours d'un régime approprié.

La tuberculose est caractérisée par la formation de petits points grisâtres ou blanchâtres nommés tubercules. La réunion de ces petits points forme des cavités ou cavernes qui détruisent peu à peu l'organe où elles se produisent.

C'est, de toutes les maladies, celle qui fait le plus de ravages, puisqu'elle constitue à elle seule le cinquième au moins du chiffre des décès.

Cette maladie n'est pourtant point toujours mortelle, non seulement elle peut guérir, mais elle guérit même souvent. Laënnec croyait à sa curabilité. Aujourd'hui, les médecins du monde entier ont vérifié cette assertion.

Guillot à Bicêtre, Bréau à la Salpêtrière, ont rencontré dans les autopsies de vieillards des cicatrices, c'est-

à-dire des lésions guéries de petites ou de grosses cavernes.

Le docteur Lendet, de Rouen, disait à l'Académie qu'il avait guéri dix-neuf phtisiques depuis plus de dix ans, lesquels s'étaient mariés et avaient eu des enfants indemnes de tuberculose.

Toutes les formes de tuberculose sont curables. **La guérison même doit être la règle** quand c'est une phtisie à début lent.

Parmi les nombreux traitements qui s'offrent au public, que faut-il choisir ? Quel est le véritable régime héroïque de la tuberculose ?

La meilleure méthode de guérison se résume ainsi :

Une vie méthodique. — Le séjour au grand air sans fatigue. — Une alimentation réconfortante (Régénérateur puissant). — Des médicaments choisis contenant à forte dose la Créosote, le Tanin et les Phosphates.

Grâce à ce régime observé avec soin, nous sommes sûrs du succès.

Mais encore faut-il que ces trois médicaments soient administrés au malade : 1° sous un aspect agréable (car le tuberculeux est difficile) ; 2° sous une forme digestive, car l'estomac du phtisique ne peut pas tout supporter, loin de là ! Il existe des sirops, voire même des émulsions, qui malheureusement ne remplissent pas ces conditions.

L'inventeur de la cure n° 15 a trouvé un mélange de plantes, renfermant les principes cités plus haut et réunissant les deux qualités : **agréable et facilement digestible**. Ce mélange a un avantage formidable sur les préparations chimiques destinées à cette médication, celui de rendre les principes actifs entrant dans sa composition parfaitement assimilables. Nous avons prouvé au commencement de cet ouvrage que seul le règne végétal possédait cette faculté de parfaite assimilation. Nous répétons, ici, que seules les plantes sont capables d'assimiler aux organes les principes : **Créosote, Tanin, Phosphates**. On ne niera pas que la **créosote** est extraite du pin, le **tanin** du chêne et les **phosphates** d'une infinité de plantes. Que dire alors d'une médication composée exclusivement de principes reconnus officiellement comme les plus aptes à guérir la phtisie ! — Que dire d'un traitement qui joint à cet avantage celui d'être merveilleusement assimilable, agréable au goût et, ce qui ne nuit en rien, à la portée de toutes les bourses !...

Que le candidat à la tuberculose serait coupable de ne pas y avoir recours à la première alerte !

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Dès les premiers jours du traitement, on remarquera une diminution sensible de la température. La toux diminuera, les crachats deviendront moins vilains et diminueront de volume. Le malade expectorera avec plus de facilité et bientôt le râle qui le gêne tant pour respirer disparaîtra. L'aspiration et l'expiration se feront avec facilité, ce qui lui procurera un grand bien-être.

Au bout de quelque temps, la température deviendra normale. Les crachats changeront de teinte, la toux disparaîtra. Il faudra néanmoins continuer le traitement le plus longtemps possible. Une cure d'un mois, au commencement de chaque hiver, est toute indiquée.

NOTA. — Il est inutile d'ajouter que la cure n° 15 est le traitement souverain de la **Bronchite** et de toute espèce de **Toux, Rhumes, Catarrhe, etc.** C'est souvent d'un **Rhume mal soigné que naît la Phtisie.**

Prix de la Cure n° 15 de l'Abbé Hamon :

Pour un mois de traitement : la boîte (franco), fr. 6.80.
Cure complète : 6 boîtes, 39 fr. (franco) pour 6 mois.

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

En raison des augmentations successives des tarifs postaux, prière d'ajouter aux prix marqués : fr. 0.50 par boîte.

POUR LES TUBERCULEUX

AVIS TRÈS IMPORTANT

Pour le régime de Suralimentation iodée indispensable comme base et comme adjuvant à la **Cure n° 15 de l'Abbé Hamon**, nous appelons tout particulièrement votre attention sur l'Aliment spécial « **Nova-Vita** », Nutritif incomparable aux plantes marines et légumineuses préparées.

M. le Docteur Guibert, de la Faculté de Paris, a écrit sur cet aliment merveilleux un traité unique et inédit dans lequel on trouvera toutes les indications concernant cet incomparable produit.

Cette brochure explicative, complète et très intéressante, est envoyée gratuitement sur demande.

CURE N° 16

Traitement radical des affections

**du COEUR, des REINS, du FOIE
HYDROPIE — JAUNISSE
COLIQUES HÉPATIQUES**

**Souverain dans les Maladies des
VOIES URINAIRES**

Toutes ces affections relèvent d'une même intoxication du système circulatoire causée par la présence d'acides dans le sang.

Les reins et le foie sont des organes très délicats, qui se dérèglent fréquemment. Leur rôle d'appareil à filtrer est cependant d'une extrême importance. Au plus petit déclenchement il en résulte de graves inconvénients pour le reste de l'individu. Le cœur principalement, par sa proche parenté avec le foie et les reins, se ressent tout de suite des irrégularités de ces organes. Il en résulte des maux de cœur, des palpitations, des spasmes, des intermittences, etc.

Notre cure n° 16 est un puissant réorganisateur des fonctions de sécrétion. Son action bienfaisante sur le foie et les reins est d'un effet salutaire sur le système circulatoire. On comprendra facilement, pour qui connaît la structure humaine, que les voies urinaires soient également heureusement influencées par ce merveilleux remède.

Prix de la Cure n° 16 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. **6.80** (franco).

Cure rationnelle :

Les 6 boîtes : **39** francs, pour 6 mois (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 17

LAXO-PURGATIVE (sans SÉNÉ)

Egalement indiquée dans les Cas d'Entérite sèche

Il ne faut pas confondre cette cure avec les nombreuses tisanes destinées aux mêmes usages.

Faites bien attention quand vous vous purgez avec une tisane, ou même quand vous l'employez comme laxatif ! La plupart contiennent des plantes drastiques et souvenent du **séné**. Vous ne vous en apercevrez peut-être pas les premières fois, mais si vous en continuez l'usage, vous en verrez bientôt les terribles effets, **il n'y a rien de tel pour dérégler un intestin que les mauvais purgatifs.**

Sous prétexte d'une différence de prix, apparente seulement, ne vous laissez pas entraîner à acheter ces produits mal dosés ou contenant des purgatifs drastiques. Cette soi-disant économie vous reviendrait plus cher que l'achat d'une tisane reconnue parfaitement bonne.

Or, il n'y a pas de meilleurs purgatifs, ni de meilleurs laxatifs que les plantes.

Notre cure n° 17, grâce à son dosage et à sa préparation, ne donne pas la moindre colique, n'occasionne jamais aucune indisposition ; elle est supportée aussi bien par l'adulte que par l'enfant.

Elle produit toujours, dans les cas de constipation les plus opiniâtres, des selles abondantes et régulières, caractéristiques d'un bon fonctionnement de l'intestin.

A la dose de purgation, elle remplace avantageusement l'huile de ricin, sans en avoir les inconvénients que tout le monde connaît.

Son effet est aussi puissant et son absorption beau-

coup plus facile, grâce à son goût agréable et à son odeur parfumée.

AVIS

Une boîte de cure n° 17 équivaut à trois boîtes de tisane purgative généralement vendue dans le commerce.

Prix de la Cure n° 17 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. 4.80 (franco).

Cure complète : Les 6 boîtes, 27 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 18

ULCÈRES D'ESTOMAC

La cure n° 18 guérit l'Ulcère d'estomac.

Cette affirmation peut paraître osée, car, jusqu'ici, nous étions habitués à considérer cette maladie comme incurable. Cependant, les expériences que nous avons faites prouvent surabondamment la véracité de nos dires. C'est une belle découverte dont peut, à juste titre, se montrer fier son inventeur.

Combien de malheureux atteints d'Ulcères d'estomac attendaient en vain un soulagement à leur triste état!

La cure n° 18 leur apporte d'abord une amélioration immédiate, caractérisée par la suppression radicale des vomissements. Puis, au bout de quelques mois, par un travail lent, mais sûr, la guérison sans récédive.

NOTA. — C'est souvent d'un Ulcère d'estomac que provient le cancer. Ne pas attendre pour se soigner que le mal en vienne là.

OBSERVATION IMPORTANTE

La cure n° 18 arrête les vomissements dans tous les cas, même ceux provenant d'un état de grossesse.

Prix de la Cure n° 18 de l'Abbé Hamon :

Les 2 boîtes pour 1 mois de traitement : fr. 13.60 (franco).

Cure radicale de 12 boîtes : 78 francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

CURE N° 19

(INTERNE et EXTERNE)

ULCÈRES VARIQUEUX

ECZÉMAS, SYCOSIS

PSORIASIS

PLAIES MAUVAISES

Nous guérissons les Ulcères Variqueux.

Contrairement aux anciennes méthodes où il fallait rester couché des mois, sans aucun résultat, nous ne demandons pas aux malades de prendre un repos spécial.

Au contraire, nous leur conseillons de reprendre leurs occupations habituelles.

Deux boîtes suffisent pour constater des résultats inespérés.

Nous ne saurions trop recommander cette merveilleuse tisane contre certaines maladies de la peau à infection localisée, telles que l'Eczéma, le Psoriasis, le Sycosis et les Plaies mauvaises.

Prix de la Cure n° 19 de l'Abbé Hamon :

Les 2 boîtes pour 1 mois de traitement : fr. **13.60** (franco).

Cure radicale de 12 boîtes : **78** francs (franco).

CURE N° 20

CURE DE SAISON

Aux Gens bien portants

La maladie vous guette, elle est partout, dans votre demeure, dans la rue, à votre chevet même !

Pour lui résister, qu'avez-vous à lui opposer ? Un organisme le plus souvent affaibli, fatigué par le travail et les plaisirs. Bien piètre obstacle !

Il faut donc vous remettre à neuf chaque saison, chasser de cet organisme les impuretés qui s'y sont accumulées depuis des mois. Redonner à votre sang sa pureté, sa vigueur d'antan. Vous permettre, en un mot, de résister le cas échéant à la terrible pléiade des maladies infectieuses et autres, qui ne demandent qu'à vous frapper au passage.

Notre **Cure de Saison** jouit des propriétés suivantes : **Dépuratives, Apéritives, Anti-billeuses, Vermifuges, Toniques, Emménagogues.**

Son emploi est tout indiqué aux premiers troubles, aux premiers symptômes. Elle évite souvent les maladies, car elle détruit le germe ambiant dès sa naissance.

Prix de la Cure n° 20 de l'Abbé Hamon :

La boîte : fr. **4.80** (franco).

Cure complète : Les 6 boîtes, **27** francs (franco).

Une instruction détaillée est accolée à chaque boîte.

Lire attentivement pages 33 et 34 de la présente brochure les indications à observer.

En raison des augmentations successives des tarifs postaux, prière d'ajouter aux prix marqués : fr. 0.50 par boîte.

Docteur LOIN,
de la Faculté de Paris.

REMARQUES

1° On peut prendre en même temps plusieurs tisanes sans inconvénients. Il n'y a incompatibilité entre aucune de nos cures. Il est donc loisible de se soigner en même temps pour l'Anémie et pour les Bronches, pour l'Albumine et pour le Diabète, etc., etc.

2° Toutes nos tisanes peuvent être prises au moment des règles.

3° Toutes nos tisanes peuvent être prises pendant l'allaitement, sauf les n^{os} 2, 8, 11, 19.

4° Toutes peuvent être prises pendant la grossesse, sauf le n^o 8.

5° Nous tenons à prévenir nos clients que nous ne répondons jamais à aucune lettre revêtant un caractère consultatif. Cependant, nous sommes à leur entière disposition pour leur procurer par retour du courrier tous les renseignements techniques qu'ils pourraient nous demander sur l'emploi de nos tisanes.

6° Pour répondre à beaucoup de personnes qui nous interrogent sur le régime d'alimentation qu'elles ont à suivre, nous conseillons l'emploi du « Nova-Vita », aliment iodé naturel, lequel convient dans tous les cas, et sans exception. (Nous demander la brochure explicative.)

AVIS IMPORTANT

1° Toutes les tisanes doivent être préparées en mettant les plantes à l'eau froide pour les faire bouillir ensuite. Ne pas se servir de casseroles en fer, mais en émaillé, porcelaine, étamé ou aluminium.

2° *Il nous est impossible d'expédier quoi que ce soit si l'on ne prend pas bien soin de rappeler à chaque commande le numéro de la Cure et l'adresse exacte.*

POUR FAIRE VOS COMMANDES

Désignez seulement le numéro de chaque cure commandée et écrivez très lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le bureau de poste et la gare qui vous desservent.

ENVOIS D'ARGENT

Chaque commande doit être accompagnée de son montant en mandat-poste, bon de poste ou en chèque postal. Afin de simplifier les envois d'argent, l'on pourra remplir un bulletin de versement et le présenter au bureau de poste qui l'encaissera de suite pour notre compte et sans frais.

Pour l'étranger, nous n'acceptons que les mandats-cartes internationaux ou les chèques sur Bruxelles.

SERVICE D'EXPÉDITIONS

1. **Envois par la poste.** — Les envois par la poste partent le jour même de la réception de la commande, si celle-ci nous arrive le matin; au cas contraire, ils partent le lendemain. Ils sont faits sans aucune marque extérieure indiquant la nature de l'envoi. Ces envois sont très pratiques pour une boîte ou deux.

2. **Envois par la gare.** — Lorsqu'il s'agit d'une commande supérieure à deux boîtes, nous faisons des colis postaux. Ces colis partent également le lendemain de la commande et ne portent aucune marque extérieure.

3. **Pour les envois à l'étranger.** — Nous n'expédions que contre mandat-carte international ou chèque payable à Bruxelles. On est prié de majorer les prix ordinaires de fr. 0.80 par chaque boîte commandée. L'envoi contre remboursement n'est acceptée que pour la Belgique et donne lieu à une majoration de 2 fr. par envoi (aussi bien pour une boîte que pour un traitement complet). Pour éviter ces frais, nous vous conseillons de nous verser le montant de votre commande de la façon indiquée ci-dessus. (**Envois d'argent.**)

Toutes les lettres et tous les mandats doivent être adressés à :

MONSIEUR LE DIRECTEUR
des **LABORATOIRES BOTANIQUES**
15, rue Van Artevelde
BRUXELLES (Bourse)

AVIS TRES IMPORTANT

Pour tous les régimes, sans exception : Diabète, Albuminurie, Rhumatismes, Maladies des Bronches, Intestins, Constipation, Anémie, etc., et en suralimentation pour les faibles et les déprimés, nous ne saurions trop recommander notre aliment iodé « **Nova-Vita** », Nutritif incomparable aux plantes marines et légumineuses préparées.

La cause principale, et nous dirons même unique, de toutes les maladies, réside dans la faiblesse de l'organisme.

Fortifiez votre organisme par l'alimentation, et si besoin, par la suralimentation, au moyen de « **Nova-Vita** », et vous éviterez les maladies, ou si vous êtes malade, vous guérirez plus facilement.

M. le Docteur Guibert, de la Faculté de Paris, a écrit sur cet aliment merveilleux un traité unique et inédit, dans lequel on trouvera toutes les indications concernant cet incomparable produit.

Cette brochure explicative, complète et très intéressante, est envoyée gratuitement sur demande.

Quelques Lettres

DE PERSONNES RECONNAISSANTES

qui adressent leurs remerciements

à l'Abbé Hamon

Les dimensions réduites de ce petit opuscule nous interdisent une plus longue énumération de lettres de reconnaissance.

Les originaux de chacune des lettres suivantes et d'un grand nombre d'autres, sont à la disposition des personnes qui en feront la demande.

CURE N° 6.

Houdeng-Gœgnies, le 8 janvier 1921.

Monsieur,

Après avoir pris deux boîtes de votre cure n° 5, je puis vous dire que je me sens beaucoup mieux. Mes nuits sont calmes et mon esprit tranquille. Je dors à présent très bien grâce à votre merveilleuse tisane. Aussi, Monsieur, veuillez m'envoyer encore deux boîtes de la cure n° 5.

Marguerite RENKIN,

Rue du Lait-Beurre-Bas, 39, à Houdeng-Gœgnies.

CURE N° 1.

Motte Herchies, le 17 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je viens vous annoncer le bon effet qu'à produit votre cure n° 1 sur mon diabète. Dès l'emploi de la première boîte, cette tisane a produit sur moi un effet aussi surprenant que merveilleux. J'ai présenté mes urines à mon docteur, il a été grandement surpris. Maintenant, je me suis mis à manger comme tout le monde, sans ressentir la moindre gêne; je suis tout joyeux de vous dire que je suis en bonne voie de guérison. Je vous prie de m'expédier encore deux boîtes de votre cure n° 1.

Recevez, Monsieur, toute ma gratitude.

Jules DRAMAIX, Chemin Condé, 12, à Motte Herchies.

CURE N° 6.

Pépinster, le 15 décembre 1919.

Monsieur,

Je vous prie de m'envoyer 6 boîtes de la cure n° 6, car je désire compléter ce traitement dont je me trouve fort bien jusqu'à présent.

Agrées....

Epouse Charles DIJON, rue de la Nô, 2, à Pépinster.

CURE N° 8.

Bruxelles, le 2 janvier 1920.

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous remercier de l'effet étonnant qu'a produit sur moi l'usage de votre bonne cure n° 8 qui m'a guérie des maux auxquels nous autres femmes sommes sujettes périodiquement.

Ma fille souffrait également, je lui ai fait prendre la même cure n° 8 et j'ai bien fait. Elle ne souffre plus, elle est gaie, elle a repris l'appétit et les belles couleurs de son âge. Je recommande votre bonne tisane à toutes les mamans que je connais et je vous prie de m'envoyer encore une boîte de votre bonne cure.

Recevez, Monsieur le Directeur,...

A. HAGENS, boulevard Anspach, 99, à Bruxelles.

CURE N° 15.

Liège, le 20 janvier 1921.

Monsieur le Directeur des Laboratoires Botaniques et Marins, Voudriez-vous m'expédier les Cures suivantes : 13, 17 et 14, pour une connaissance dont je vous ai mis l'adresse ci-jointe. Je profite de l'occasion pour vous certifier que la cure n° 15, dont je suis le régime, m'a supprimé toutes douleurs et la toux. Entretiens, recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations.

Epouse SIMON, rue Puits-en-Soch, 90, à Liège.

CURE N° 1.

La Louvière, le 20 mars 1921.

Monsieur,

Je vous remercie de votre cure n° 1. J'ai été guérie du Diabète au bout d'une boîte. Merci.

Charlotte BOUTRY, Fonds Gaillard, 95, La Louvière.

CURE N° 5.

Rochefort, le 24 juillet 1919.

Monsieur,

Je me fais un devoir de vous dire que les résultats obtenus par vos plantes sont merveilleux. Je vous remercie de votre cure n° 5 qui a débarrassé une personne de ma famille d'un énorme ver solitaire.

Recevez...

V. PAUL, Rochefort.

CURE N° 3.

Cuesmes, le 25 octobre 1919.

Monsieur,

Veuillez m'expédier une seconde boîte cure n° 3 de l'Abbé Hamon. Ma mère, qui a commencé par une boîte, se trouve tellement bien qu'elle désire continuer cette cure.

E. COUBEAU, rue de Cély, 152, à Cuesmes-lez-Mons.

CURE N° 11.

Marche, le 2 décembre 1919.

Monsieur,

J'ai reçu votre cure n° 11 et je suis satisfait du changement que j'éprouve au bout de dix jours de traitement.

Veuillez...

Cyrille DROUARD, peintre, 22, rue des Religieuses, à Marche.

CURE N° 2.

Plombières, le 18 février 1919.

Monsieur le Directeur,

J'ai été appelé à faire de nombreuses analyses pour M. Bobon fils, des Granges-de-Plombières. L'albumine dans ses urines variait de 10 à 20 grammes pour 24 heures; depuis quelque temps, les parents avaient omis de m'apporter de l'urine pour l'analyser, lorsqu'il y a trois jours ils m'en apportèrent un flacon. Je fus dès l'abord frappé de la limpidité du liquide, et à ma grande surprise je constatai que l'urine ne renfermait plus traces d'albumine. Depuis quelques années j'ai fait de nombreuses analyses pour des malades albuminuriques à la suite de scarlatine et vous comprenez mon étonnement en constatant cette guérison dans un cas si grave. J'ai donc demandé aux parents du jeune homme en question de me faire connaître le traitement suivi et ils me communiquent votre brochure en me disant que la guérison complète est due à votre cure n° 2.

G. REHN, à Plombières-les-Bains

Pharmacien-chimiste des Universités de Nancy et de Paris.

CURE N° 13.

Ce 12 février 1921.

Monsieur le Directeur,

Veuillez encore m'envoyer deux boîtes de votre thé n° 13. Je me sens complètement guéri, mais ne puis du jour au lendemain changer de régime.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations.

S. VAN VLIJRDEN, rue Haute, 14, à Hamont.

CURE N° 7.

Anvers, le 4 janvier 1920.

Monsieur,

J'ai fait prendre à mon bébé votre cure n° 7 pour la coqueluche. C'est une voisine qui me l'avait conseillé. Je viens vous autoriser à dire que si mon petit est guéri, c'est grâce à votre merveilleux remède qu'il faut recommander à toutes les personnes qui souffrent...

Croyez à toute ma reconnaissance.

Epouse Léonie PITTERS, 18, rue Dudoens, à Anvers.

CURE N° 16.

Jodoigne, le 20 décembre 1919.

Monsieur,

Voici un mois que je fais usage de votre cure n° 16, son effet est merveilleux. Depuis que j'en fais usage, je me trouve très bien, je mange et je dors très bien et je ne souffre plus...

Veuillez agréer,...

Antoine L'HOOST, 5, rue de Molambais, à Jodoigne.

CURE N° 13.

Maurage, le 10 octobre 1919.

Monsieur le Directeur,

Etant guéri maintenant du mal d'estomac par votre cure n° 13, je vous prie de transmettre mes remerciements à M. l'abbé Hamon.

Recevez...

B. STIENLET, à Maurage (Hainaut).

CURE N° 2.

Vottem-lez-Liège, le 3 novembre 1919.

Monsieur,

Je viens par la présente lettre, vous dire que je suis heureux d'avoir pu retrouver mon sauveur, car voilà cinq à six ans que mon père fut guéri de l'albumine par votre cure n° 2. Mais moi, je viens pour...

Recevez...

Jean-Louis HOUBEN, 86, rue Gavaniste, à Vottem-lez-Liège.

CURE N° 16.

Quenast, le 5 janvier 1920.

Monsieur,

Veuillez m'envoyer une brochure pour un ami, ma guérison marche bien grâce à la connaissance de votre bon remède...

Croyez,...

M. CLEMENT, 10, rue Rebecq, à Quenast.

CURE N° 1.

Fléron, le 23 décembre 1919.

Monsieur,

Je viens par la présente vous demander de m'envoyer deux boîtes de thé pour le diabète comme j'en ai déjà reçu deux. Mon mari s'en trouve bien et va beaucoup mieux.

Recevez...

Mme Désiré SOUMAGNE, Champ Beyne, 80, à Fléron.

CURE N° 15.

Carnières, le 5 janvier 1920.

Monsieur,

Je me trouve très bien avec la boîte de thé que vous m'avez envoyée. Si vous pouviez m'en adresser encore une, cela me ferait plaisir. La boîte portait le n° 15.

Recevez...

Vital MOISET, rue de Grétôt, à Carnières.

CURES N° 6 et 17.

Tilff, le 15 octobre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je me fais un plaisir et un devoir de vous dire que je suis très content de vos cures n° 6 et 17; aussi je vous recommande à mes amis et connaissances.

Agréez,...

O. LEROY, 20, avenue Alphonse-Neef, à Tilff (Liège).

CURE N° 14.

Lambermont, le 6 novembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Veuillez, je vous prie, m'envoyer une boîte cure n° 14, car la première boîte m'a fait du bien et...

Agréez,...

Mme DEHUT, à Lambermont, par Ste-Cécile (Belgique).

CURE N° 6.

Harrée, le 5 janvier 1920.

Monsieur le Directeur,

Je vous dirai que nous sommes très contents des résultats de votre tisane n° 6, car notre petit garçon commence à aller très bien et je vous remercie vivement.

Elise VANDERMOME, 6, rue Marie-José, à Harrée-Glisage.

TOUTES LES CURES.

Harlue, le 6 octobre 1919.

Monsieur,

On m'a dit beaucoup de bien de vos guérisons par les plantes et il paraît que le résultat en est merveilleux.

Louis TILLIEUX, à Harlue, par Eghezée (prov. de Namur).

CURE N° 11.

Marche, le 23 janvier 1921.

Monsieur l'Abbé Hamon,

Voilà dix-sept jours que je prends de votre thé, et au bout de sept jours je ressents un grand changement. Il y a douze ans que je savais à peine marcher et maintenant je fais le tour des places de l'Hospice sans canne, donc j'éprouve un grand soulagement, espérons que cela continuera.

Je dois vous demander si je ne dois pas renforcer la dose; je paierais votre timbre à la prochaine boîte.

Dans l'attente, recevez mes sincères salutations.

Adolphe DIDIER, Hospice Libert, à Marche.

CURE N° 17.

Mont-sur-Marchienne, le 16 mars 1921.

Monsieur,

Excusez-moi si je prends la liberté de vous écrire. Etant atteint d'Entérite sèche, mon Docteur me recommande de suivre votre cure n° 17.

J'ai pu avoir une demi-boîte à une personne qui en fait usage et cela m'a fait grand plaisir.

Si vous pouviez m'en envoyer deux boîtes pour commencer, vous me feriez un réel plaisir.

En attendant, je reste votre obligée.

Mme GRAUX, Point-du-Jour, 2, Mont-sur-Marchienne.

CURE N° 12.

Le 1^{er} février 1921.

Monsieur,

N'auriez-vous pas la bonté de me renvoyer le plus tôt possible une seconde boîte de thé de l'Abbé Hamon, cure n° 12. C'est une cure merveilleuse, car le deuxième jour mes démangeaisons diminuaient déjà et je me trouve beaucoup mieux.

Veuillez agréer, Monsieur,...

Elmire BRACHOT,

Rue Léopold, 151, Montignies-sur-Sambre (Roctan).

CURE N° 3.

Jemeppe-Hargimont, le 31 décembre 1919.

Monsieur,

Je viens par la présente vous dire que votre thé pour le rhumatisme m'a fait beaucoup de bien.

Recevez,...

Mlle Amélie MENESTRET, à Jemeppe-Hargimont (Marloie).

CURE N° 8.

Monsieur,

Veuillez me faire parvenir une boîte de thé n° 8 pour le traitement que ma femme prend et cela continue à bien aller.

SOMEZ, facteur, à Ressaix.

CURE N° 15.

Ham-sur-Heure, le 16 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'envoyer une seconde boîte (cure n° 15 de l'Abbé Hamon), car je m'en trouve très bien.

Veuillez agréer,

Engène MASY, à Ham-sur-Heure.

CURES N° 9 et 5.

Le 21 mai 1921.

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de votre boîte de tisane de la cure n° 9 qui me fait un grand bien. Veuillez m'envoyer deux boîtes de la cure n° 9 pour continuer mon traitement.

Je vous remercie de la boîte de la cure n° 5 que l'on a été soulagé en quatre jours.

J.-B. DESCAMPS, rue des Barronies, 2, à Trivières.

CURE N° 10.

Bray, le 28 février 1921.

Monsieur le Directeur,

J'ai eu la cure n° 10 pour mon fils et je m'en suis très bien trouvé, mon fils est complètement guéri.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations.

Edm. PEETERS, Cité du Charbonnage, 5, à Bray-lez-Binche.

CURE N° 13.

Cahottes, le 21 février 1921.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier pour la grande utilité de vos produits. Avant de m'en servir, j'avais perdu mes forces, j'étais toujours de mauvaise humeur, je souffrais sans cesse; enfin, j'étais presque hideux.

Depuis cinq mois que je suis votre traitement, mes forces reviennent et j'ai le sourire aux lèvres; en un mot, je suis tout un autre homme.

Je termine en vous remerciant et en conseillant vos tisanes à toutes les personnes qui comme moi souffrent de l'estomac.

Si ma lettre peut vous être utile, elle est à votre entière disposition.

Bien à vous.

Parent DEMOULIN, rue Cahottes, Horion-Hozémont (Liège).

CURE N° 16.

Reux-Commeux-Leignon, le 1^{er} avril 1921.

Monsieur le Directeur,

Je me fais un devoir de vous autoriser à publier que grâce à votre merveilleuse cure n° 16 je suis complètement guérie, moi qui souffrais de palpitations et du foie. J'en suis à ma deuxième boîte.

Je remercie aussi Monsieur l'Abbé Hamon. Je me fais un devoir de recommander vos bienfaisantes tisanes.

Catherine MARCHAL-OPIARD, à Reux-Commeux-Leignon.

CURE N° 11.

Bierges, le 25 janvier 1921.

Monsieur le Directeur,

Voici un mois que ma femme fait usage de votre cure n° 11. Son effet est plus que merveilleux, car voilà pour le moins dix ans qu'elle souffre, elle a à peine pris sa première boîte et elle s'aperçoit d'un grand changement, sa gorge ne gonfle plus si souvent, les maux de tête arrivent assez rarement. Enfin, je crois qu'elle est en voie de guérison.

Veuillez m'envoyer par retour du courrier deux boîtes de la cure n° 11.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Ernest GINION-COLLET,

7, chaussée de Nivelles, à Bierges-lez-Wavre.

CURE N° 15.

Royenne, le 26 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je suis très satisfait de votre cure n° 15 qui m'a donné un bon résultat, alors que tous les autres remèdes que j'avais essayés étaient nuls. Veuillez donc m'envoyer...

Salutations.

J. JOFFROY, tailleur d'habits, à Royenne (canton de Wavre).

CURE N° 3.

Quaregnon, le 22 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Veuillez m'envoyer une seconde boîte de votre cure n° 3. Je m'en trouve très bien et je vois que bientôt je serai définitivement guéri.

Recevez, Monsieur le Directeur,...

Oscar DANIAUX, rue Courbelette, 30, à Quaregnon.

CURE N° 3.

Seilles, le 23 décembre 1919.

Monsieur,

Veuillez, s. v. p., m'envoyer une boîte de thé n° 3. Le malade se trouve déjà beaucoup mieux après avoir fait usage d'une boîte.

Joseph TILLIEUX-LUNAGE,

Rue du Rivage, 95, à Seilles-Andennes (prov. de Liège).

CURE N° 17.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier pour la grande utilité de vos produits. Avant de m'en servir j'avais perdu mes forces, j'étais toujours de mauvaise humeur. Il n'y a que trois semaines que je suis votre traitement, j'ai le sourire aux lèvres, en un mot je suis un tout autre homme.

Veuillez m'envoyer, etc., etc.

Athémar FLEURQUIN, rue des Résignées, Wasmes.

CURE N° 12.

Iseghem, le 8 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Plusieurs personnes exaltant votre excellent remède, je vous prie de vouloir bien m'adresser deux boîtes de la cure n° 12.

Recevez, Monsieur,...

J. VERCAMERT, rue de Pélchy, 37, à Iseghem (Fl. Occ.).

CURE N° 3.

Anderlues, le 21 novembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je suis très content d'avoir reçu la tisane, car mon copain, qui est atteint de sciatique, se trouve déjà beaucoup mieux ainsi que moi aussi...

Recevez,...

A. DOSTREBECQ, Gonction, 166, à Anderlues (Hainaut).

CURE N° 16.

Louette-Saint-Denis, le 9 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

J'ai été très satisfaite de la boîte cure n° 16 que vous m'avez envoyée...

Recevez,...

V^{re} Joséphine BALJOT, Louette St-Denis, à Gedinne (Namur).

CURE N° 10.

Louette-Saint-Denis, le 9 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Très satisfaite de votre cure n° 10, je viens vous exprimer mes remerciements. Ci-joint mandat de...

Recevez, Monsieur le Directeur,...

Veuve J. B., à Louette-Saint-Denis (Namur).

CURE N° 14.

Jemappes, le 1^{er} décembre 1919.

Monsieur,

Je vous fais tous mes remerciements pour votre tisane de l'Abbé Hamon, cure n° 14, qui m'a guéri complètement.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes sincères remerciements.

Ferdinand BIEFNOT,

26, rue de Ghlin, à Jemappes-lez-Mons.

CURE N° 18.

Liège, le 26 août 1919.

Monsieur,

Je souffrais d'un ulcère et j'ai usé de votre cure n° 18. Je me sens beaucoup mieux. J'espère de la façon dont ça va, que je serai bientôt comme auparavant...

Recevez, Monsieur,...

Jean LANGE, 8, rue Stalon, à Liège.

CURE N° 10.

Bois-de-Villiers, le 18 novembre 1919.

Monsieur,

Je tiens beaucoup à vous remercier de votre tisane cure n° 10, qui m'a déjà causé un grand soulagement depuis dix jours que je l'emploie.

Mlle Maria BIOT, à Bois-de-Villiers.

CURE N° 14.

Marche-les-Dames, le 30 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je viens de la part de M. Braibant, inspecteur d'assurances à Andenne, vous prier de m'envoyer la même cure n° 14 qui l'a guéri.

Agréé,...

Martin WYARD,

Fonds de Wartet, à Marche-les-Dames (prov. de Namur).

CURE N° 20.

La Hestre, le 25 novembre 1919.

Monsieur,

...Je me suis servi déjà d'une boîte de votre cure n° 20 et m'en trouve très bien...

Agréé,...

Alfred PHILIPPI, 10, rue Ferrer, à La Hestre (Hainaut).

CURE N° 15.

Merxem, le 18 septembre 1919.

Messieurs,

J'ai commencé l'application de votre cure n° 15 et je suis émerveillé du résultat obtenu après huit jours de traitement.

Veillez agréer,...

Jean DE COCK, 148, chaussée de Bréda, à Merxem.

CURE N° 1.

Gesves, le 3 novembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Mille fois merci pour votre cure n° 1 (diabète), les deux premières boîtes vont être épuisées, mon malade a déjà obtenu un mieux sensible.

J. DEFRENNE-WAUTELET, à Gesves.

CURE N° 1.

Arlon, le 17 décembre 1919.

Monsieur,

Me trouvant très bien avec votre thé, veuillez avoir la bonté de m'envoyer encore deux boîtes de la cure n° 1.

Je vous remercie et vous salue.

Victor MARTIN,

23, rue de Sesselich, à Arlon (pr. de Luxembourg).

CURE N° 6.

La Hestre, le 18 décembre 1919.

Monsieur,

Vu les bons résultats que ma fille a obtenus avec votre cure n° 6, je vous prie de m'envoyer...

Agrérez...

V. HENNAUT, 10-12, rue St-Fiacre, à La Hestre-Mariemont.

CURE N° 1.

Rodershausen, le 4 août 1919.

Monsieur le Directeur,

Veuillez m'envoyer le traitement complet de votre cure n° 1, car j'en ai reçu une boîte déjà et j'en suis très satisfaite...

Veuillez agréer...

Madame Suzanne HOLPER,

Rodershausen, canton de Clervaux, Luxembourg.

CURE N° 13.

Jodoigne, le 17 décembre 1919.

Monsieur,

Je suis très content de vous dire que mon estomac va bien avec votre cure n° 13...

Recevez...

Jean HENRI, 52, rue Longue, à Jodoigne.

CURE N° 6.

Paris, le 21 janvier 1920.

Monsieur,

Après avoir pris deux boîtes de votre cure n° 6, je puis vous dire que je me sens beaucoup mieux. Mes nuits sont calmes, et mon esprit tranquille. Je dors à présent très bien grâce à votre merveilleuse tisane. Aussi, Monsieur, veuillez m'envoyer encore deux boîtes de la cure n° 6.

Recevez, avec mes remerciements...

P. DE MULOLE,

Concierge à l'hôpital Rothschild, 76, rue Picpus, à Paris.

CURE N° 19.

Goyer-Hasselbrouk, le 17 décembre 1919.

Monsieur,

...J'ai une santé merveilleuse parmi tout mon corps depuis que je prends votre cure n° 19...

Recevez...

Joseph BOLLEN, à Goyer-Hasselbrouk.

CURE N° 16.

Cuesmes, le 18 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Votre cure n° 16 m'a produit un tel effet qu'au bout de quinze jours j'ai pu reprendre mon travail... Je veux donc continuer la cure jusqu'à guérison complète.

Agrérez...

Adonis CAMBIER, 104, rue de Flénu, à Cuesmes (Hainaut).

CURE N° 2.

Frasnes-les-Gosselies, le 11 janvier 1920.

Monsieur,

On avait traité mon mari pour l'albumine, mais sans succès. Depuis qu'il prend votre cure n° 2, il s'en trouve fort bien et il n'a plus aucune trace d'albumine.

Epouse Dominique ALLARD, à Frasnes-les-Gosselies.

CURE N° 15.

Nonceveux, le 28 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer une seconde boîte de thé cure n° 15, votre première boîte m'ayant donné de très bons résultats.

Recevez tous mes remerciements.

François XHIGNETTE, à Nonceveux-Azuaille.

CURE N° 2.

Bièvre, le 31 août 1919.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier de votre cure n° 2, qui m'a amélioré beaucoup mon mal d'albumine. C'est pourquoi je viens de nouveau vous demander de m'envoyer deux boîtes encore de cette cure.

Agréé...

Epouse GENONCEAUX-THOMEZ, à Bièvre-Gedinne.

CURE N° 16.

Thieu, le 29 août 1919.

Monsieur le Directeur,

Très satisfaite de votre première boîte cure n° 16, dont je continue l'emploi, je vous prie, par la présente, de m'envoyer franco une seconde boîte.

H. LELOUP, rue des Aulnois, 52, à Thieu, près de Mons.

CURE N° 13.

Wiers, le 20 janvier 1920.

Monsieur le Directeur,

Je me fais un devoir de vous autoriser à publier que, grâce à votre merveilleuse cure n° 13, mon ami, M. Clovis Vinchent, de Wiers, a été complètement guéri, lui qui souffrait de l'estomac depuis de nombreuses années.

Vous pensez qu'après un aussi beau résultat, je ne me fais pas faute de recommander vos bienfaisantes tisanes.

J. KINDERMANS, organisateur de journaux, à Wiers.

CURE N° 16.

Ampsin, le 17 septembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Comme la première boîte de votre cure n° 16 a réellement soulagé mon mari, je vous prie de m'en envoyer une autre.

M^{me} Lucien MARECHAL, quincaillier, à Ampsin.

CURE N° 1.

Ougrée, le 30 octobre 1919.

Monsieur,

...Je dois vous dire, Monsieur le Directeur, que depuis que je prends votre tisane, je me sens beaucoup mieux...

Recevez,...

Joseph PIRE, rue Champ-du-Mont, 33, à Ougrée.

CURE N° 4.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de me faire parvenir d'urgence deux nouvelles boîtes de votre cure n° 4, dont montant ci-joint en un mandat-postal.

Je dois vous dire que je suis extrêmement satisfaite du résultat obtenu par votre tisane que je prends pour mon retour d'âge et que je fais prendre à ma fille contre la grande faiblesse qui l'accable. Nous sommes toutes deux en bonne voie de guérison et je vous en remercie profondément.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées,

Epouse Joseph MOLDERS, Fontaine-l'Evêque.

CURE N° 3.

Mons, le 5 août 1919.

Monsieur,

...Mon mari avait un rhumatisme articulaire, il avait une jambe et le pied très gonflés. Il est à sa quatrième boîte de la cure n° 3, et il va de mieux en mieux. Vous avez dû vous en apercevoir, car mon mari étant coiffeur, a fait beaucoup de réclame dans son salon.

M^{me} V. LELE, 5, rue des Capucins, à Mons.

CURE N° 2.

Visenne, le 21 août 1919.

Monsieur,

Veuillez m'envoyer une boîte de votre excellente cure n° 2, dont je suis très content.

Recevez,...

Charles MAHEUX, négociant, à Visenne.

CURE N° 3.

Somme-Leuze, le 27 octobre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour votre boîte de tisane de la cure n° 3, qui m'a fait un grand bien. Je suis à peu près guéri. Veuillez avoir la bonté de m'envoyer deux nouvelles boîtes pour compléter ma cure.

En attendant, veuillez agréer,...

Joseph HANSOTTE, à Somme-Leuze, par Ocquier.

CURE N° 1.

Liège, le 2 novembre 1919.

Monsieur,

J'ai fait un essai pour votre cure du diabète, et je dois vous avouer que j'éprouve un bon changement.

Recevez,...

G. WERY-DEPREZ, 15, place des Guillemins, à Liège.

CURE N° 15.

Thuillies, le 26 septembre 1919.

Monsieur,

J'ai reçu votre cure n° 15, et je dois vous dire que depuis que la malade en prend régulièrement, elle va beaucoup mieux de sa bronchite, au grand étonnement du docteur.

Veuillez agréer...

Auguste CORNIL, cordonnier,
Place, n° 5, à Thuillies.

CURE N° 1.

Préalles, le 21 septembre 1919.

Monsieur le Directeur,

J'ai trouvé satisfaisants les résultats de votre cure n° 1 (diabète). Je vous prie donc de m'envoyer deux boîtes...

Recevez,...

Nicolas CROISSANT,
Campagne du Rogivaux, à Préalles-Herstal (Liège).

CURE N° 2.

Amay, le 4 décembre 1919.

Monsieur le Directeur,

Je trouve excellente votre cure n° 2 pour l'albumine, et je diminue sensiblement d'albumine. Aussi, je vous prie de m'envoyer...

Recevez,...

Félix FABRY-EVRARD, rue des Mirlondaines, à Amay.

CURE N° 6.

Botassart, le 14 novembre 1919.

Monsieur,

Je me trouve très bien de votre boîte cure n° 6 (nerfs). Je vous prie de m'en envoyer une autre de suite, pour ne pas arrêter mon traitement.

Recevez,...

V^{re} Grégoire PONCIN, à Botassart, par Noirefontaine.

CURE N° 7.

Cher Directeur,

Ayez la bonne obligeance de remettre tous mes remerciements à Monsieur l'Abbé Hamon du bienfait de sa cure n° 7. Le malade est en bonne voie de guérison.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations,

Guillaume BOITE, Grand-Moulligneau, Forchies-la-Marche.

CURE N° 16.

Cuesmes, le 18 octobre 1919.

Monsieur,

...J'emploie votre tisane cure n° 16 et je m'en trouve fort bien. J'en ai même fait part à un de mes amis, M. Adonis Cambiez, qui est également bien soulagé...

Recevez,...

Félicien LAMBERT, rue du Flénu, 56, à Cuesmes.

LABORATOIRES BOTANIQUES

15, rue Van Artevelde

— BRUXELLES (BOURSE) —

Magasins de vente et dépôts :

Pour la FRANCE et ses colonies : Laboratoires Botaniques et Marins, 89, boulev. Sébastopol, Paris (Métro Réaumur).

Pour l'ANGLETERRE : Botanical & Marine Laboratories, 43, Chancery Lane, London, W.-C., 2 ;

Pour l'ESPAGNE : Laboratorios Botánicos y Marinos, 11, Ronda de San Pedro, Barcelona ;

Pour la HOLLANDE : Kruidkundige Laboratoria, 1^e Middellandstraat, 49, Rotterdam.

Pour tous les autres pays.

*adresser toutes lettres, envois d'argent
et toutes communications à M. le Directeur des*

LABORATOIRES BOTANIQUES

15, rue Van Artevelde

BRUXELLES (Bourse)

20^e ÉDITION FRANÇAISE REVUE ET CORRIGÉE

(TRADUITE EN TOUTES LANGUES)

950⁰⁰⁰ MILLE

LES « VINGT CURES DE L'ABBÉ HAMON »

sont déposées dans tous les pays. — Tout contrefacteur sera
poursuivi.

Reproduction rigoureusement interdite

